

CONTRAT DE LIVRAISON DE GAZ

CI-ENERGIES SIGNE AVEC ENI



Le mercredi 02 août 2023, au cabinet du Ministère des Mines du Pétrole et de l'Energie sis à l'immeuble SCIAM Plateau, M. Noumory SIDIBE, Directeur Général de CI-ENERGIES a participé à la signature d'un contrat avec la compagnie pétrolière ENI en vue de la fourniture de gaz naturel destiné à la production thermique d'électricité en Côte d'Ivoire.

Le Ministre Mamadou SANGAFOWA-COULIBALY, avec à sa droite Mme Fatoumata SANOGO, DG de PETROCI, M. Noumory SIDIBE, DG de CI-ENERGIES et à sa gauche, M. Nicola MAVILLA, DG d'ENI.

Ce contrat est conclu dans le cadre du développement des blocs pétroliers CI-101 et CI-802 (Gisement Baleine) découverts par la société ENI au large des côtes maritimes de la Côte d'Ivoire.

Cette signature s'est déroulée en présence de M. Mamadou SANGAFOWA-COULIBALY, Ministre des Mines du Pétrole et de l'Energie, de CI-ENERGIES, de PETROCI Holding et de la société ENI Côte d'Ivoire.

Le Directeur Général de CI-ENERGIES a présenté le contexte et la teneur du contrat, tout en félicitant



Le Ministre des Mines du Pétrole et de l'Energie, M. Mamadou SANGAFOWA-COULIBALY signant le contrat



Signature des documents



les équipes qui ont conduit les négociations ayant abouti à cette signature porteuse d'espérances pour un avenir énergétique. radieux pour la Côte d'Ivoire.

« La signature de ce contrat de vente et d'achat de gaz est une bouffée d'oxygène » s'est réjoui le Directeur Général de CI-ENERGIES, évoquant la pression que subit le secteur de l'électricité pour l'alimentation en gaz naturel de ses centrales thermiques à cause de l'insuffisance des volumes fournis.

A la suite du Directeur Général de CI-ENERGIES, le Ministre Mamadou SANGAFOWA a félicité l'ensemble des acteurs pour l'aboutissement de ce contrat qui permet à la Côte d'Ivoire de disposer de ressources gazières additionnelles pour alimenter ses centrales et soutenir la croissance économique.

Le Ministre s'est réjoui de ce que le gaz naturel ne soit plus considéré comme une ressource polluante depuis le conflit russo-ukrainien mais désormais comme une énergie de transition, qui permet à la Côte d'Ivoire de poursuivre sa marche dans la transition énergétique et de réduire progressivement la part des énergies fossiles qui constituent 70% du parc de production aujourd'hui pour la réduire à 55% et atteindre 45% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030. ■